

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (« GAZ MÉTRO »)
À L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (« ACIG »)**

1. Référence : i) Pièce C-ACIG-0039, page 18

i) « *TransCanada a récemment déposé à l'Office national de l'énergie une demande visant l'autorisation d'un nouveau service de transport longue durée à prix fixe qui relierait les carrefours d'échange Empress et Dawn et qui vise à contrer la sous-utilisation du réseau existant de TransCanada en raison de l'engouement pour les nouveaux bassins de Marcellus et de l'Utica au sud de Dawn. L'approbation de cette demande permettra aux producteurs de l'Ouest de pouvoir compétitionner dans le marché de l'Est. Le tarif de ce service est établi à 0,77 \$/GJ/jour et se compare à un taux de 1,8325 \$/GJ (soit 1,6562 \$/GJ/ auquel s'ajoute la provision des coûts d'abandon de 0,1760 \$/GJ) pour le service FT de Empress à Dawn pour un contrat d'une année. En contrepartie du taux réduit de 0,77 \$/GJ, Trans Canada exige un engagement contractuel de 10 ans avec une possibilité de réduire la durée du contrat à compter de la cinquième année.*

Ces très récents développements favorisent l'accessibilité à des capacités de transport de TCPL à des conditions avantageuses et portent à croire que, dans l'éventualité qu'un grand client industriel se présente, celui-ci pourrait contracter les capacités requises directement auprès du transporteur. [...] »

(Gaz Métro souligne)

Demande :

1.1 En tenant pour acquis, comme le suggère l'ACIG, qu'un grand client industriel pourrait, dans le futur, contracter des capacités auprès du transporteur pour le nouveau service PFLD EmpressDawn, et ce, malgré qu'un appel d'offres ait déjà été tenu au printemps 2017 pour ce nouveau service, veuillez confirmer que ce client devrait alors détenir un contrat de transport entre Dawn et la franchise de Gaz Métro.

Réponse :

Il est bien évident que, dans l'éventualité qu'un grand client contracte des capacités auprès de TCPL pour le nouveau service PFLD Empress-Dawn, celui-ci devra aussi contracter tout autre outil requis pour assurer la livraison du gaz naturel en franchise.

Cependant l'ACIG tient à souligner qu'elle a cité la nouvelle offre de service de TCPL dans sa preuve à titre d'exemple du fait que le marché du transport est en évolution et que de récents changements présentent des opportunités qui n'auraient pu être anticipées il y a encore quelques mois.

Sur la question des garanties financières, la position de l'ACIG est que, dans l'éventualité qu'un grand client industriel se présente, la clientèle industrielle actuelle devrait avoir l'option de rendre disponible la capacité de transport qui est détenue pour elle par Gaz Métro et de s'approvisionner sur le marché ou de contracter directement auprès de TCPL. Seulement dans l'éventualité qu'aucun client industriel existant n'opte de se retirer du service de transport de Gaz Métro sans cession de capacité, le distributeur pourrait-il alors envisager de contracter de nouvelles capacités auprès de TCPL. La possibilité qu'un client industriel actuel puisse se retirer du service de transport de Gaz Métro sans cession et ainsi libérer la capacité de transport requise par le nouveau client, laisse la clientèle actuelle totalement indemne et pourrait même, éventuellement, contribuer à éviter des coûts échoués en transport. L'ACIG propose que cette alternative doive être considérée prioritairement et soumet que la demande de Gaz Métro à l'effet qu'une garantie financière devrait être exigée des nouveaux grands clients industriels est prématurée.

Ci-bas, un extrait du Globe and Mail du 13 octobre dernier décrivant brièvement la nouvelle offre de TCPL concernant son service sur le réseau principal Canadien.

TransCanada Corp. has formally said it will offer producers lower pipeline tolls to bring Western Canadian natural gas supplies to Ontario in a move it says could stop the erosion of Canadian producers' market share to prolific U.S. producers.

The Calgary-based pipeline company said it will begin to gauge interest from producers for heavily discounted long-term contracts to move natural gas on its underused Canadian mainline system from Empress, Alta., to the Dawn trading hub in Southern Ontario.

If Canadian natural gas producers are willing to sign a decade-long, fixed-rate contract, the scheme gives them a low-cost means of transporting their product to a hub that is a gateway to markets in Ontario and Quebec, as well as the U.S. Midwest.

Extrait du Globe and Mail , 13 octobre 2016, Kelly Cryderman, *TransCanada offers Alberta gas shippers lower price along Canadian Mainline*